

MODIFICATION DES MODALITÉS DE COLLECTE DES DÉCHETS, ET DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR ORANGE



*retrouvez les emplacements des différents
points d'apport volontaire sur ccpro.fr*

 **A chaque déchet sa filière !** 

Modification des modalités de collecte des déchets et déploiement de nouveaux Points d'Apport Volontaire (PAV) sur Orange

De fin novembre à décembre 2021, de nouveaux Points d'Apport Volontaires (PAV) vont être créés pour une mise en service en 2022 pour la collecte des déchets sur Orange, secteur Sud-Est et Sud-Ouest.

Ces nouveaux PAV, 70 au total, comporteront des colonnes aériennes pour la collecte :

- > des ordures ménagères (sacs 100 litres. max)
- > des emballages recyclables,
- > du verre,
- > du papier,
- > du carton.

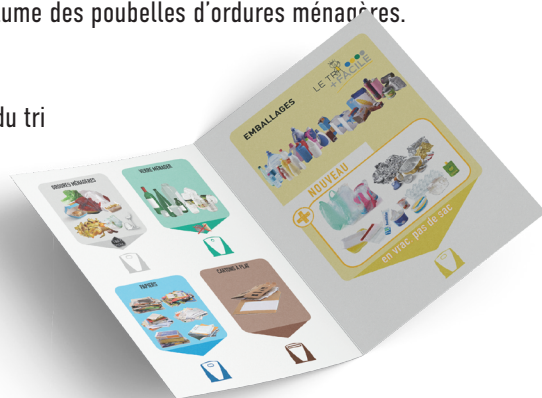
Grâce à cette répartition, chaque secteur disposera d'un PAV à proximité de son domicile. Les bacs collectifs et individuels existants seront progressivement supprimés.

Ce dispositif devrait, tout à fois, permettre :

- > de rendre la ville plus propre,
- > de simplifier le geste du tri,
- > d'améliorer la qualité du tri et les tonnages collectés pour mieux valoriser les déchets en les recyclant et diminuer le volume des poubelles d'ordures ménagères.

CAMPAGNE D'INFORMATION

Les usagers se verront remettre un guide du tri ainsi qu'un sac de précollecte réutilisable.



Les PAV sont accessibles 24h24 !

Trouvez le PAV le plus proche de chez vous sur www.ccpo.fr

Informations au 04 90 03 01 50



Quant aux déchets qui ne peuvent être collectés en PAV, en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature (toxique), ils doivent être portés en déchetterie.

Horaires sur www.ccpo.fr/environnement/dechetterie/